Élections professionnelles à l'AEFE du 3 au 10 décembre 2026

Commission Consultative Paritaire Centrale N°3

Engagé·es au quotidien pour les personnels et l'opérateur public AEFE !

Les commissaires paritaires FSU agissent

Les élu·es FSU en CCPC **combattent l'autoritarisme et l'arbitraire** en veillant au **respect des textes. Ils et elles prônent un paritarisme rigoureux et transparent** et défendent les **droits de tous les personnels**.

POUR DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC RENFORCÉES

- La FSU revendique une **dotation de l'Etat à la hauteur des missions de service public d'éducation** à l'étranger.
- La FSU milite pour la **création de postes** en adéquation avec les besoins du terrain.
- La FSU exige que les missions des **personnels d'inspection** soient orientées en priorité vers l'**accompagnement pédagogique** des équipes et non vers l'homologation des établissements.

POUR L'AMÉLIORATION DES CARRIÈRES

- Les élu·es FSU en CCPC **combattent l'opacité et l'arbitraire** en veillant au respect de critères pour **une vraie reconnaissance professionnelle**.
- La FSU revendique la prise en compte effective des **promotions en cours de contrat** pour toutes les catégories de personnel.
- La FSU demande, pour les personnels d'encadrement et d'inspection, la **valorisation de l'expérience professionnelle** acquise à l'étranger lors de la réintégration.
- La mise en place d'une **évaluation juste et adaptée des proviseur·es adjoint·es**, qui tienne compte des spécificités de leurs missions, de la charge réelle de travail et des responsabilités exercées au sein de leur établissement et de leur zone.

POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- La FSU revendique une restauration des **majorations familiales** pour les personnels d'encadrement et de formation.
- La FSU lutte pour **améliorer l'attractivité des postes,** notamment par la **fin du gel des rémunérations** en cours de contrat et le **paiement** des **indemnités statutaires** et des **bonifications indiciaires**.
- La FSU s'oppose vigoureusement au **management vertical mis en place par l'AEFE,** qui expose les personnels d'encadrement. L'injonction à appliquer des décisions prises sans concertation et dans l'urgence par la direction de l'opérateur public les soumettent à de fortes pressions au sein de leur établissement.

POUR UN RECRUTEMENT TRANSPARENT

- Pour rappel, la FSU a obtenu le **maintien des prérogatives des CCPC** suite à la décision du Conseil d'Etat.
- Les représentant·es de la FSU veillent au **respect des mêmes règles pour tous et toutes,** et garantissent la **transparence et l'équité** lors des recrutements.
- Les élu·es de la FSU **accompagnent les candidat·es** à chaque étape du processus de recrutement, les **informent** et les **conseillent** pour défendre leurs droits et éclairer leurs choix.
- Fidèle à son **engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes**, la FSU réclame plus d'équilibre dans l'attribution des postes de direction dans les établissements de catégories supérieures.

F.S.U. PerDir Personnels de direction
personnels de direction

SUI
personnels d'inspection

